

NOTE DE DÉCRYPTAGE

CORONAVIRUS : LE DÉFI ÉDUCATIF

**L'impact sur l'éducation, l'enseignement
et la protection de l'enfance**

**15 propositions pour faire face
à l'urgence et préparer l'avenir**

Mars 2020



Lancé en 2015, VersLeHaut est le premier think tank dédié aux jeunes et à l'éducation. Hors du champ partisan, il contribue au débat public à travers des propositions impliquant des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts et des membres de la société civile tout en appuyant son travail sur des études et des recherches scientifiques.

VersLeHaut diffuse des propositions concrètes afin d'élaborer un projet éducatif adapté aux défis de notre temps.

Un regard sur ce qui marche

Créé à l'initiative de plusieurs acteurs engagés en faveur de la jeunesse, VersLeHaut s'attache particulièrement à valoriser les expériences de terrain réussies, en France, comme à l'étranger. VersLeHaut travaille de manière indépendante, dans un esprit de coopération et d'ouverture.

Le think tank est à l'initiative d'une grande mobilisation citoyenne en faveur de l'éducation, mobilisant des acteurs de tous horizons : les Etats Généraux de l'Education.

Dernières publications :

- « L'éducation, une affaire de maire » (février 2020)
- « Jeunesse&Confiance : les résultats et enseignements du baromètre 2019 » (novembre 2019)
- « Rentrée 2019 – les chantiers qui attendent Jean-Michel Blanquer » (septembre 2019)
- « La transition pacifique » (juillet 2019)
- « Filles et garçons face au bac : ce n'est pas (forcément) ce que vous croyez » (juin 2019)
- « Européennes 2019 : où sont les jeunes ? » (mai 2019)
- « Décryptage du projet de loi Banquer » (avril 2019)
- « Les 10 grandes tendances de la famille en France » (mars 2019)
- « Les Français et l'école : ce qu'ils pensent, ce qu'ils en attendent » (février 2019)
- « En finir avec les violences éducatives ordinaires : la loi anti-fessée ne suffira pas » (novembre 2018)
- « École : à la recherche d'un nouveau souffle » (novembre 2018)
- « Le point sur la mise en œuvre des réformes pour l'école » (septembre 2018)
- « Ce que les pays du sud peuvent nous apprendre en matière éducative » (juin 2018)
- « Manifeste pour la responsabilité éducative des entreprises » (juin 2018)
- « Service national universel : pour une dynamique globale » (avril 2018)
- « Contre les fake news, l'éducation plus efficace que la censure » (avril 2018)

- « Ils ne dorment pas assez ! 5 Propositions pour l'éducation au sommeil » (mars 2018)
- « Les jeunes face à la tentation de la « radicalisation ». Que faire ? » (janvier 2018)
- « Égalité femmes / hommes : pour une éducation à la relation » (décembre 2017)
- « Tous éducateurs ! Et vous ? Pour une société éducatrice », Bayard éditions (octobre 2017)
- « Et si les parents devenaient les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté » (octobre 2017)
- « Quelle responsabilité éducative pour les entreprises ? » (septembre 2017)
- « Accueil, besoins & espoirs des mineurs non accompagnés en Europe » (septembre 2017)
- « À l'école de la confiance, quelle place pour les parents ? » (août 2017)
- « Soutenir les familles, le meilleur investissement social » (juin 2017)
- « Le BAC : quels enjeux derrière la réforme ? » (juin 2017)
- « Les chantiers éducatifs du quinquennat » (mai 2017)

Toutes les publications de VersLeHaut sont en libre accès sur www.verslehaut.org

VersLeHaut est une initiative lancée par Apprentis d'Auteuil, l'Armée du Salut, Bayard, le Collège des Bernardins, les Scouts Musulmans de France, SOS Villages d'Enfants, Sport dans la Ville

Président : Pierre Tapie

Délégué général : Marc Vannesson

Auteurs de la note : Bérengère Wallaert, chargée d'études et Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut

INTRODUCTION : gérer l'urgence, préparer l'avenir	5
I. Attention à la panique : il faut une information adaptée et un dialogue avec les enfants.....	7
II. Ce ne sont pas des vacances : assurer la continuité pédagogique	8
Ce que prévoit l'Education nationale.....	8
Ce que font les enseignants : une capacité d'adaptation impressionnante.....	9
III. Apprendre autrement : le rôle clé des familles et le développement de l'autonomie	11
Les familles à l'appel	11
L'autonomie redécouverte : les parents ne peuvent pas tout.....	12
Des plateformes éducatives.....	14
D'autres ressources : les jeux éducatifs.....	14
IV. Rupture scolaire : le grand risque du creusement des inégalités.....	16
La fracture numérique : certains enfants n'ont pas accès à un ordinateur ou à un espace de travail calme.....	16
Le soutien des familles.....	17
V. Réapprendre à vivre ensemble en famille	18
VI. N'oublions pas les jeunes les plus fragiles : la situation tendue des établissements de protection de l'enfance	21
Un surcroît d'activité et de tension chez les jeunes	21
Un sous-dimensionnement des équipes.....	21
Des consignes sanitaires difficiles à appliquer... en l'absence de matériel et d'espace.....	22
Un enjeu d'éducation extrêmement fort : engagement et créativité.....	22
CONCLUSION : voir plus loin que l'urgence.....	23

INTRODUCTION : gérer l'urgence, préparer l'avenir

L'éducation, l'essence d'une société

Dans son allocution du 16 mars 2020 annonçant le confinement, le Président de la République a invité les Français à « retrouver aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses... ». Et si effectivement, cette crise nous permettait de comprendre que l'éducation est l'essence d'une société. Ce qui la constitue et ce qui la fait avancer...

Merci aux acteurs éducatifs

Notre système éducatif est mis à rude épreuve par le Coronavirus et les consignes sanitaires. Depuis lundi 16 mars, dans toute la France, les enfants ne vont plus à l'école, les bébés ne vont plus à la crèche, les étudiants ne vont plus à l'université. Ils sont chez eux, le confinement a commencé. Sauf pour les enfants des personnels soignants, et ceux des encadrants qui vont les accueillir...

Certains territoires, comme le Grand-Est ou l'Oise, connaissent déjà cette réalité depuis plusieurs semaines. Il faut saluer la réactivité des professionnels de l'éducation, dans le champ scolaire, dans la protection de l'enfance... Ils font un travail formidable dans ces conditions exceptionnelles. C'est une première leçon à retenir de cette crise : lorsqu'on fait confiance aux acteurs de terrain, ils font souvent des merveilles.

Des défis éducatifs majeurs pour les familles et pour la société

C'est aussi une situation inédite pour les familles, difficile à gérer pour la plupart. Comment s'occuper des petits qui sont comme des « lions en cage » ? Comment retenir les adolescents qui se sentent en vacances et qui veulent retrouver les copains ? Comment ne pas solliciter les grands-parents pour ne pas les mettre en danger, en évitant de coller les enfants devant les écrans pendant toute la journée ? D'autant plus que même les temps « scolaires » vont les y pousser...

Parce que ce ne sont pas des vacances, malgré les apparences. Les parents télétravaillent autant que faire se peut, et les enfants continuent l'école. Pour ne pas perdre ces semaines d'apprentissage, l'Education nationale met en place des solutions – surtout numériques - pour continuer la classe. Les enseignants et les familles sont invités à proposer des solutions adaptées.

Que proposent-ils ? Mais également, quelles réponses sont apportées aux familles fragilisées, ou aux enfants qui ne vivent pas en famille ?

N'oublions pas les plus fragiles !

Comment éviter le creusement des inégalités entre ceux qui vont bénéficier de la « continuité pédagogique », grâce à leurs enseignants et à l'investissement des familles, et ceux qui vont en être privés, faute de matériel informatique, d'accompagnement parental, d'espace et de conditions nécessaires au travail ?

La situation des enfants placés en établissements, dans le cadre de la protection de l'enfance, mérite aussi une prise en compte particulière, alors que ces jeunes et les professionnels qui les accompagnent font face à des défis exceptionnels.

Une opportunité pour accélérer le changement éducatif ?

Cette situation nouvelle demande des réponses innovantes. Ce confinement peut aussi être une opportunité dans nos existences éclatées où l'on ne vit que très peu ensemble. En nous invitant à repenser l'éducation, à inventer de nouvelles façons d'enseigner et d'éduquer, il pourra peut-être accélérer certaines évolutions indispensables de notre système éducatif.

En bref : 15 propositions pour faire face à l'urgence et préparer l'avenir

- 1/ Organiser des retours d'expérience systématiques** pour capitaliser sur les meilleures pratiques développées par les enseignants et les élèves
- 2/ Continuer d'impliquer les familles** dans le suivi éducatif après la crise, en tirant les enseignements de ce qui a marché pendant la crise
- 3/ Continuer de miser sur l'autonomie des jeunes** dans leurs apprentissages, à l'image de ce qui se fait par nécessité pendant la crise
- 4/ Veiller à alterner outils numériques / activités non numériques**
- 5/ Fixer un programme de projets personnels en famille**
- 6/ Lancer une campagne d'information par SMS** sur les programmes éducatifs télévisés pour viser les plus fragiles
- 7/ Sensibiliser les Français aux risques d'accroissement des inégalités scolaires, pour susciter un renfort de bénévolat** après la crise, dans le champ du soutien scolaire, du tutorat, du parrainage de proximité...
- 8/ Communiquer fortement sur les n° verts pour protéger l'enfance en danger** exposés aux risques de violences intrafamiliales
- 9/ Ecrire une charte de confinement en famille**
- 10/ Veiller à partager le temps parental pour renforcer l'implication des pères dans l'éducation**
- 11/ Permettre aux personnels de la protection de l'enfance de bénéficier des mêmes conditions que les personnels médicaux pour la garde des enfants**
- 12/ Doter massivement les établissements de protection de l'enfance en matériel de protection** (gants, gel, masques...)
- 13/ Reconnaître officiellement que les professionnels de protection de l'enfance ont les mêmes autorisations de se déplacer que les personnels médicaux, en cas de durcissement des conditions de confinement.**
- 14/ Faciliter le basculement de personnels mobilisés en temps normal par l'encadrement des jeunes en milieu scolaire, vers la protection de l'enfance.**
- 15/ Participer aux Etats Généraux de l'Education en votant sur www.etatsgeneraux-education.fr**

I. Attention à la panique : il faut une information adaptée et un dialogue avec les enfants

« La France est en guerre ». Répétée à plusieurs reprises par le Président de la République pendant l'allocution du 16 mars, cette formule n'est pas neutre. Elle peut provoquer un sentiment d'angoisse et d'inquiétude chez beaucoup d'enfants.

Les messages qui circulent en boucle à la radio ou sur les chaînes d'information continue peuvent paniquer les enfants. Dans un groupe de soutien à la parentalité proposé par la Maison des Familles d'Amiens, en 2015, des parents racontaient que leurs enfants ne dormaient plus bien la nuit après la vague d'attentats. Ils avaient entendu à la télé : « La France est en guerre », et ils attendaient avec angoisse des bombardements. Il est nécessaire de faire attention à l'information à laquelle sont exposés les plus jeunes et d'en parler avec eux. Il faut à tout prix éviter de laisser les enfants seuls face à des informations qu'ils ne savent pas mesurer.

Deux impératifs s'imposent : leur donner de l'information adaptée à leur âge et échanger régulièrement avec eux sur ce qu'ils ont compris de la situation.



Exemple d'initiative : « Salut l'Info »

En partenariat avec FranceInfo, le magazine Astrapi (Bayard) propose un « podcast » d'actualité pour les enfants : « **Salut l'info** ». Il est accessible sur le site d'Astrapi. Une émission récente parle du coronavirus, avec des journalistes et des enfants. C'est un moyen de leur donner de l'information adaptée à leur âge.



Exemple d'initiative : « PlayBac » en accès gratuit

L'éditeur de presse jeunesse français Playbac (Mon quotidien, L'Actu) offre de son côté quinze jours d'abonnement « aux 7-17 ans bloqués chez eux ».

II. Ce ne sont pas des vacances : assurer la continuité pédagogique

Ce que prévoit l'Education nationale

En France, environ 12 millions d'élèves sont accueillis dans 60 000 établissements. Pendant cette période de confinement, le gouvernement a mis en place des outils numériques afin d'assurer la continuité pédagogique. Celle-ci consiste à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves lorsque l'école est fermée. Elle vise à entretenir les savoirs de l'élève, et à permettre de nouvelles acquisitions.

Ma classe à la maison

Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) a mis à disposition des séances pédagogiques en ligne, sous l'appellation « Ma classe à la maison ». La plateforme propose des parcours pédagogiques faits de cours, d'activités, de vidéos et de synthèses permettant de couvrir une période de quatre semaines, de la grande section de maternelle à l'année de terminale. Chaque élève peut créer son compte et accéder à l'ensemble des contenus. Le CNED n'intervient pas dans les évaluations, cela demeure sous la responsabilité des enseignants.

Les écoles et établissements peuvent également utiliser le dispositif « Ma classe à la maison » pour faciliter l'organisation de classes virtuelles. Elles permettent d'animer un cours à distance, en direct, d'interagir avec les élèves... afin de maintenir la dynamique de groupe.

Témoignage sur « la continuité pédagogique » sur le site du CNED, par Z., élève de 4^e.

« Je me suis inscrite sur le conseil de mon chef d'établissement qui a nous recommandé le site du CNED par un courriel. L'inscription est très simple et très rapide, mais il ne faut pas avoir d'adresse mail Yahoo. Le site internet est très organisé : le travail est réparti sur plusieurs semaines, et 5 jours par semaine. Pour mon premier jour, j'avais trois matières : Maths, Français et Histoire. Pour chaque matière, il y a d'abord une courte présentation du chapitre avec les différents objectifs à atteindre. Ensuite, il y a un questionnaire qui permet de tester notre niveau puis, à la fin de ce test, on est redirigé vers des exercices à notre niveau. On sait si l'exercice est adapté à notre niveau grâce à de petits skieurs (vert, pour les moins bons, bleu pour les bons, et rouge pour les meilleurs, il me semble). Pour ma part, j'ai été vert en Maths, bleu en Français et rouge en Histoire. Faire les exercices du jour m'a pris entre une heure et une heure et demie. Le seul point négatif que je trouve pour l'instant, c'est qu'il ne faut pas faire tout d'un coup sinon, on a mal à la tête et aux yeux... »

Eduscol et Réseau Canopé

Les enseignants peuvent aussi s'appuyer sur des ressources numériques éducatives, disponibles au niveau national sur le site Eduscol, pour enseigner à distance. C'est une marque du ministère de l'Education nationale qui propose un ensemble de sites et de services visant à informer et accompagner les professionnels de l'éducation. Au sein d'Eduscol, « Prim a bord » est un portail du numérique pour le premier degré.

Dans « VidéoMaths », de nombreuses vidéos pour apprendre les maths, du CP au CM2, ont été mises en ligne par des formateurs de toutes les régions, à l'usage des autres enseignants.

Par exemple : Résoudre des énigmes pour trouver le « Trésor du comte de Mathenscen ». Il s'agit d'une chasse au trésor « clé en main » sous forme de vidéos et d'énigmes mathématiques pour les élèves du CP au CM2 (proposé par la DASEN 82).

Le réseau Canopé, dépendant du ministère de l'Education nationale, propose, lui aussi, des vidéos et des sites très bien conçus sur la maîtrise des fondamentaux, le fonctionnement du corps humain...

D'autres ressources plus spécifiques existent

Les enseignants peuvent également utiliser les banques de ressources numériques pour l'École (BRNE), les ressources de la plateforme ETINCEL (pour les enseignements généraux, technologiques et professionnels) ou les contenus d'Eduthèque (un portail de ressources de grands établissements publics à caractère culturel et scientifique).

Ce que font les enseignants : une capacité d'adaptation impressionnante

Des solutions officielles à Discord en passant par l'échange d'e-mail

Des réunions ont été prévues dans la plupart des établissements en ce début de semaine afin de mettre en place une organisation satisfaisante. En parallèle, chacun « bricole » de façon à assurer la continuité dans sa discipline.

La réponse numérique semble combler les attentes : les contenus sont presque infinis, les possibilités de transmettre sont multiformes... Lorsque les ressources proposées par le ministère ou les établissements ne fonctionnent pas, de nombreux logiciels tels que Skype, Trello ou Discord, largement banalisés en entreprise pour organiser des réunions « virtuelles », permettent de faire circuler des contenus.

Au collège ou au lycée, on tente d'assurer certains cours grâce à des logiciels qui permettent d'échanger en temps réel avec d'autres, en audio ou en vidéo (Skype, Discord...).

La mise en place technique de certaines options dépasse parfois les compétences des enseignants comme des élèves. De plus, l'équipement des familles ne permet pas toujours de l'exploiter facilement. Par exemple, plusieurs personnes du foyer ont besoin de l'ordinateur, ou saturent la bande passante. En outre, même si tout était techniquement faisable, il est difficile de faire une visio-conférence à trente sans être débordé par le niveau sonore ambiant et les aléas des connexions. Les enseignants qui mettent en place ces cours cherchent à maintenir leur créneau horaire habituel.

Beaucoup d'enseignants reviennent à la valeur sûre de leur e-mail personnel. Ils choisissent d'envoyer les cours et les exercices le matin, et les corrigés le soir. Cela peut se faire à travers un « espace de travail » réunissant virtuellement tous les élèves de la classe, avec des devoirs « sur table » à domicile en temps limité. Le devoir « maison » est privilégié, la confiance et l'autonomie refaisant surface, par nécessité. L'échange ne se fait pas en temps réel, mais les élèves peuvent poser des questions à leur enseignant via des échanges d'e-mails.



PROPOSITION 1

A l'issue de la phase de confinement, organiser « des retours d'expérience », établissement scolaire par établissement scolaire, - en impliquant les enseignants, les élèves et les parents ! - pour faire remonter les meilleures pratiques développées par les enseignants et les élèves. En faire des leviers de transformation des pratiques à long terme pour l'ensemble du système éducatif.

III. Apprendre autrement : le rôle clé des familles et le développement de l'autonomie

Les familles à l'appel

En passant par les e-mails et le travail à la maison, les enseignants des plus jeunes savent qu'ils impliquent les parents. Par exemple, une enseignante dynamique de CM2 a proposé à ses élèves une palette d'activités créatives et ludiques, une façon agréable de découvrir d'autres savoirs.

Recette de l'aquarelle

Ingrédients :

- 1 tasse de maïzena (féculé de maïs)
- 1 tasse de bicarbonate de sodium
- 2/5 d'une tasse d'eau
- des colorants alimentaires
- des gros bouchons de bouteille de lait

Recette :

- + Verser la maïzena et le bicarbonate dans un saladier et mélanger.
- + Ajoutez petit à petit l'eau et mélanger, c'est assez difficile.
- + Mettre le mélange dans chaque bouchon. Attention de bien mélanger entre chaque cuillerée que vous allez verser dans votre bouchon, car les solides retombent au fond.
- + Ajoutez pour chaque bouchon les colorants désirés et mélanger à nouveau.
- + Laisser reposer au réfrigérateur, pour que ça prenne bien environ, 48h.



www.1maman2filles.com

Recette de la pâte à modeler

Ingrédients :

- 1 tasse de farine
- 1 tasse d'eau
- 1/2 tasse de sel
- 1/2 tasse de féculé de maïs
- 2 cuillères à soupe d'huile
- des colorants alimentaires

Recette :

- + Mettre le tout dans un saladier
- + Bien mélanger
- + Verser le tout dans la casserole
- + Remuer jusqu'à ce que l'on obtienne une pâte qui ne colle plus aux parois.
- + Diviser celle-ci selon le nombre de couleurs que vous choisissez
- + Malaxer-là sur un plan de travail

⚠ Attention, elle est vraiment très chaude !



www.1maman2filles.com

Pâte durcissante à l'air

Ingrédients :

- Un verre de farine
- Une cuillère à soupe d'huile
- Une cuillère à soupe de maïzena
- Un demi-verre de sel fin
- Un verre de lait bouillant
- De la gouache
- Une casserole
- Une cuillère en bois

Recette :

- + Mélanger tous les ingrédients et faire cuire à petit feu. La pâte doit se détacher de la casserole.
- + Colorer la pâte avec de la gouache, en la malaxant de sorte à obtenir une couleur homogène.
- + Laisser libre à votre imagination et celle des enfants.
- + Mettre à sécher 24 à 48 heures.



www.1maman2filles.com

Bulles de savon maison

Ingrédients :

- quatre cuillères à soupe de produit vaisselle
- une cuillère à soupe de sucre en poudre
- une cuillère à soupe de maïzena
- un verre d'eau
- support à bulle
- une cuillère

Recette :

- + Mélanger délicatement avec une cuillère tous les ingrédients dans un contenant refermable de votre choix. Il faut bien que le mélange soit sans grumeau, une fois mélangé.
- + Reste plus qu'à réaliser les bulles avec le ou les support(s) à bulle, en soufflant délicatement.



www.1maman2filles.com

Recette de la pâte à sel

Ingrédients :

- un verre de sel fin
- un verre d'eau tiède
- deux verres de farine
- Colorant alimentaire ou poudre de craie

Recette :

- + Mélanger le sel fin et la farine avec le verre d'eau tiède.
- + Malaxer la pâte
- + Diviser la pâte selon vos colorants
- + Colorer chacune des pâtes

La pâte doit être souple et ne pas coller aux doigts.

Si la pâte est trop molle ou collante, ajouter de la farine.

Si elle est sèche, ajouter de l'eau tiède.



www.1maman2filles.com

Recette de la peinture gonflante

Ingrédients :

- 3 cuillères à soupe de farine
- 3 cuillères à soupe de sel fin
- 1 cuillère à café de levure chimique ou de bicarbonate alimentaire
- un peu d'eau

Recette :

- + Verser la farine, le sel fin dans chaque récipient.
- + Ajouter le bicarbonate ou la levure
- + Ajouter un peu d'eau et mélanger (résultat : une texture veloutée)
- + Verser quelques gouttes de colorants alimentaires
- + Mélanger la préparation et c'est bon



www.1maman2filles.com

Même si ce n'est pas forcément un moment adéquat, car les parents sont le plus souvent en train de télé-travailler, soulignons que les parents sont replacés au centre de l'éducation scolaire de leur enfant. Ces circonstances exceptionnelles remettent au centre du dispositif le rôle des parents et la collaboration parents/enseignants au service des jeunes.



PROPOSITION 2

Faire de l'implication des familles un levier de la réussite des élèves. Garder après la crise, l'habitude d'impliquer les familles dans le suivi scolaire, sans les culpabiliser et en s'adaptant à leurs réalités.

L'autonomie redécouverte : les parents ne peuvent pas tout...

Par ailleurs, rares sont les parents qui vont réellement assurer « l'école à la maison », faute de temps, de disponibilité ou de compétences. Les enseignants sont conscients du fait que les enfants vont être des acteurs de leur propre enseignement de façon beaucoup plus active que d'habitude. Quelle chance ! On voit se déployer un vocabulaire dont on avait parfois perdu l'habitude : « Je vous fais confiance pour... », « Je compte sur vous pour... », « Que pensez-vous de... » ...

Les enfants et les jeunes sont impliqués comme des personnes qui décident pour elles-mêmes. Les bienfaits sur les performances des enfants qui ont gagné en autonomie ne sont plus à démontrer. Gageons que beaucoup vont apprendre à fonctionner d'une façon nouvelle, et que les relations entre professeurs et élèves vont s'en trouver grandies. Déjà, certains lycéens remarquent que les enseignants s'autorisent une plus grande familiarité et proximité dans les messages. L'autonomie autorisée, car nécessité fait loi, a des chances de persister une fois l'épidémie terminée.

Les enfants ayant reçu ce programme de leur enseignante de CM2¹ (voir ci-dessous) savent ce qu'ils ont à faire. Ils ont une semaine pour le réaliser, charge à eux de s'organiser. L'enseignante leur a simplement conseillé de « ne pas tout faire dès le premier jour » ! Et leur a précisé qu'ils lui « manquaient déjà » ...



PROPOSITION 3

Continuer, après la crise, de s'appuyer sur l'autonomie développée par les jeunes pendant le confinement. En faire un levier de déploiement sur le long terme.

¹ Nous remercions Marie Boyer, enseignante en CM2 à l'école Victor Hugo, à Colombes (Hauts-de-Seine) pour ces éléments.

CONTRAT

18

Prénom :

C6 le passé composé

CLEO p.99

Leçon

1

O5 additions et soustractions de nombres décimaux

PCLM p.89

1*

G6 les compléments du verbe

CLEO p.111

2

N6 les nombres décimaux

photocopie

Les triangles p. 85

5

Jeux maths :

p.85

EVALUATIONS

français

Three empty boxes for evaluation scores in French.

mathématiques

Three empty boxes for evaluation scores in Mathematics.

lecture p 37 - 38

1

2

3

Soin:

écriture /2

date,... /2

soulignement /2

copie, présentation /2

frise /2

TOTAL /10

PLAN REALISE :

Oui :

Empty box for 'Oui' response.

Non :

Empty box for 'Non' response.

L'élève :

Géneur(s)

L'institutrice :

Rang

Les parents :

Des plateformes éducatives

Les enseignants comme les élèves vont pouvoir compléter leurs savoirs par les très nombreuses ressources mises à leur disposition en cette période de confinement, par des opérateurs publics ou privés.



Exemple de dispositif : La plateforme de solidarité EdTech France

L'association EdTech France qui fédère 250 entreprises françaises travaillant dans le numérique éducative a mis en ligne une plateforme de solidarité - « <https://solidarite.edtechfrance.fr> » qui liste l'ensemble des ressources numériques mises à disposition gratuitement pour aider les acteurs éducatifs, les parents et les enfants à faire face à cette situation de confinement.



Exemple de dispositif : Lumni

Lumni (anciennement France tv éducation) est une nouvelle offre qui permet un accès à la culture, au savoir et à la connaissance. Elle propose aux enfants seuls ou accompagnés d'apprendre autrement, de prolonger les cours et comprendre le monde qui nous entoure à travers des vidéos, des séquences audio, des jeux et des articles. Et les professionnels de l'éducation ont accès à plus de 3 000 ressources indexées par niveaux et disciplines du programme scolaire pour préparer, illustrer ou prolonger les cours, et les partager avec les élèves. La plateforme Educ'ARTE (www.educarte.fr), qui fait partie de Lumni, est mise à disposition des enseignants et des familles pendant le confinement.



Exemple de dispositif : Le projet Voltaire en accès libre pour les enseignants

Le projet Voltaire est un service en ligne de formation à l'orthographe, qui travaille notamment pour la remise à niveau de salariés : ce service est en accès gratuit pour les enseignants pendant la crise pour assurer la continuité pédagogique.



Exemple de dispositif : Bayam, une application avec des contenus éducatifs en accès libre

Bayam, une application du groupe Bayard qui propose des jeux et des ateliers éducatifs en ligne pour les enfants, sera en accès gratuit pendant le confinement. Avec des récits mythologiques, des histoires pour les plus petits, des ateliers créatifs...



Exemple de dispositif : Kipoya, une application qui verrouille les smartphones si l'on n'a pas validé des exercices scolaires avant

L'application Kipoya est en accès gratuit pendant le confinement. C'est une application qui impose aux enfants de valider des exercices scolaires avant de pouvoir utiliser leur smartphone.

D'autres ressources : les jeux éducatifs

Evitons le tout-écran

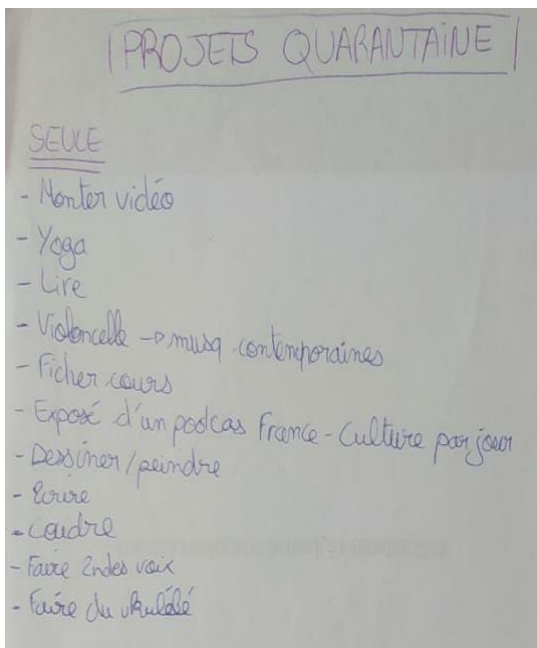
Même en cas de confinement, la règle des 3-6-9-12 reste un indicateur intéressant. C'est une indication pour une utilisation progressive et raisonnée des écrans selon l'âge de l'enfant, proposée par le psychiatre Serge Tisseron. Cette « règle » vise à maîtriser l'exposition aux écrans en fonction de ce qui

est le plus adapté pour l'enfant à chaque étape de son développement (par exemple : aucun écran avant 3 ans). Le temps d'exposition aux écrans semble difficile à limiter lorsque l'école est supposée se faire devant l'ordinateur, et que les enfants doivent rester séparés de leurs copains. Une vigilance s'impose malgré tout. C'est le moment de privilégier d'autres façons d'apprendre, y compris en laissant une plus grande place aux jeux créatifs et de manipulation (Playmobils, dessins, Lego...).



Exemple de dispositif : La famille tout-écran (par le CLEMI)

Pour apprendre à gérer le temps d'écran afin de préserver la santé des enfants, mais également à adopter les bons réflexes sur les réseaux sociaux, et à éviter la désinformation, le CLEMI propose un guide de bonnes pratiques : « La famille tout écran », issu de l'expertise de ses professionnels, d'un réseau de pédagogues, de partenaires institutionnels, associatifs et médiatiques.



PROGRAMME TYPE	
0h-06h30	TAF
06h30-12h	TAF
12h30-13h30	DEJ
14h-17h	PROJETS PERSONS
17h00-17h30	COÛTER
17h30-19h30	PROJETS FAMILLE
19h30-20h30	DINER
20h30-22h	VEILLÉE

Réaliser ses projets personnels

Nos enfants aussi laissent de côté des projets qui leur tiennent à cœur, happés par le quotidien et les écrans. C'est le moment de les encourager à mener à terme des projets personnels en suspens : finir un dessin, coller les photos des vacances dans un cahier, trier les feutres usés, monter une petite vidéo avec des images prises l'été dernier... Parfois, un emploi du temps pensé avec un parent peut les aider à s'organiser.



PROPOSITION 4

Alterner les ressources numériques avec les autres sources d'apprentissages qui ne nécessitent pas d'écrans. Instaurer des temps de lecture sur papier dans la journée, et des temps d'ennui afin de stimuler la créativité.



PROPOSITION 5

En famille, établir une liste de projets personnels et les réaliser peu à peu.

IV. Rupture scolaire : le grand risque du creusement des inégalités

La fracture numérique : certains enfants n'ont pas accès à un ordinateur ou à un espace de travail calme

Il est rare que les enfants puissent utiliser de façon durable un ordinateur. 76 % des foyers étaient équipés en 2019 (Source : Statista, 2019). Mais, dans la plupart des familles, plusieurs personnes doivent le partager, y compris avec les parents qui sont en télétravail. Beaucoup d'enfants de familles pauvres ou en situation d'exclusion n'ont aucun espace pour travailler à domicile. Des lieux d'accueil collectifs, comme les foyers de l'ASE, ne sont pas suffisamment équipés non plus.

En outre, dans tous les cas, la bande passante n'est pas toujours suffisante en cas de multi-connexion. Les serveurs sont d'ailleurs eux-mêmes insuffisants, on l'a constaté dès le premier jour avec le « bug » de « Ma classe à la maison ».

Enfin, avoir un endroit calme pour travailler est un luxe que beaucoup de familles ne peuvent pas se permettre.

En revanche, la plupart des enfants, même dans les situations les plus précaires, ont accès à la télévision.

C'est pourquoi un programme éducatif, diffusé aux heures scolaires sur les chaînes principales, peut être une réponse à l'absence de projet scolaire pendant le confinement pour les enfants des familles les plus fragiles.

94 % des foyers français sont équipés d'une **télévision.**

(Source : Médiamétrie, Nov. 2017)

Le gouvernement a réussi à toucher des millions de Français par SMS pour les informer des conditions de circulation liées au confinement. Il paraît indispensable de sensibiliser avec la même force les familles sur l'existence de ressources éducatives, notamment à la télévision.



Exemple de dispositif : les programmes éducatifs à la télévision

À partir de lundi prochain, France 5 diffusera un magazine quotidien éducatif en fin de matinée pour accompagner les révisions des 8-12 ans. Le contenu est élaboré en lien avec le ministère de l'Éducation nationale.

Sur France 4, la programmation alternera entre des contenus à vocation scolaire et des programmes plus divertissants.



PROPOSITION 6

Informer massivement par SMS les familles – notamment les plus modestes - sur les programmes éducatifs diffusés à la télévision.

Le soutien des familles

Certaines familles sont plus en difficulté que d'autres, à la fois pour venir en aide à leurs enfants sur le plan scolaire, et pour les accompagner dans des activités éducatives. Le confinement ne fait que révéler ce qui se joue de façon habituelle dans les familles les plus fragiles. C'est peut-être l'occasion de prendre la décision d'installer un soutien à plus long terme, comme cela se vit dans le cas du parrainage de proximité.

En sensibilisant les Français dès maintenant, l'objectif serait que le parrainage de proximité puisse se développer après la période de confinement pour permettre aux jeunes qui ont été le plus touchés par la rupture scolaire de pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Le parrainage de proximité consiste à tisser une relation privilégiée instituée entre un adulte, parrain/marraine, un enfant et sa famille. Le parrain ou la marraine passe du temps avec son filleul, lors d'activités variées, de loisirs de vacances, ou de soutien scolaire. Le parrainage s'adresse à tous les enfants et adolescents : ceux qui vivent en famille, comme ceux qui n'ont pas de lien régulier avec elle (éloignement, placement, pupille de l'Etat...). Basée sur la confiance, la relation est source d'enrichissement pour toutes les parties.



Exemple de dispositif : le tutorat en ligne

Les associations engagées dans le parrainage ou le tutorat comme l'Institut Télémaque, l'AFEV, Chemins d'Avenir ont déjà développé des dispositifs de soutien en ligne, pour développer le tutorat sans contact physique.



PROPOSITION 7

Sensibiliser dès maintenant les Français sur les inégalités scolaires qui vont se renforcer du fait de la fermeture des écoles afin de susciter un engagement massif dans les dispositifs de soutien scolaire, tutorat, parrainage de proximité... (avec des associations telles que Parrainspar1000 ou France Parrainage, du collectif TousParrains, Proximité, Institut Télémaque).

V. Réapprendre à vivre ensemble en famille

Le défi de rester confinés ensemble

L'angoisse des parents

Tandis que les enfants hurlent de joie à l'idée de ces « vacances » supplémentaires forcées, beaucoup de parents expriment leur crainte, parfois à travers des tweets humoristiques : « Ils vont fermer l'école, mais rassurez-moi, avec les enfants à l'intérieur j'espère ? ».

Il est difficile de vivre ensemble. Les parents expriment souvent leur difficulté à exercer leur métier de parents. 43 % des parents d'enfants mineurs trouvent qu'il est difficile d'éduquer un enfant, ce taux monte à 62 % pour ceux qui habitent dans un logement de mauvaise qualité.²



La charte du confinement

Vivre ensemble dans un espace confiné nécessite d'établir des règles de vie, souvent implicites, ou décidées au coup par coup par les parents ou les éducateurs. Ce confinement peut être l'occasion de rendre ces règles explicites, et contraignantes pour tous, afin de gérer de façon plus sereine le quotidien. Certaines « chartes de confinement » réalisées par des familles ont circulées sur les réseaux sociaux et peuvent servir d'inspiration à d'autres.

Par exemple, une charte proposée sur Twitter par Caroline de Haas, le 15 mars 2013.

Des idées pour réapprendre à vivre ensemble

Notre mode de vie moderne laisse peu de temps pour vivre en famille, chacun vivant ses occupations personnelles dès le plus jeune âge. Rester ensemble dans un lieu plus ou moins clos va rester un défi pour la plupart des foyers, chacun craignant l'effet « lion en cage », d'autant plus marqué que l'espace personnel dont chacun dispose est étroit, et que les activités sont réduites. A l'occasion du confinement, de nombreux magazines donnent des idées d'activités pour les plus jeunes : jouer en famille, s'occuper et se distraire... Tout ceci participant à rendre la vie ensemble plus facile.

Ce moment de vie commune est l'opportunité inédite de travailler sur la qualité des relations intrafamiliales. Mieux communiquer, réapprendre à s'écouter. Une situation de crise n'est pas propice

² Etude TMO Régions réalisée pour la Cnaf en Janvier 2016 et enquête Apprentis d'Auteuil-OpinionWay, avril 2017

à installer des manières profondément différentes de fonctionner (on optera pour la pédagogie bienveillante dans un second temps, bien conscients du besoin qu'on en a). Cependant, on peut tenter d'établir des relations plus qualitatives par différents moyens. Certains jeux y conduisent de façon explicite, tels que « La Boîte de Comm de la Famille », mais tous les jeux le font de façon détournée : un Monopoly en famille – même s'il tourne au drame - permet de resserrer les liens. Soyons créatifs ! Instaurer « un dîner presque parfait », faire de la musique ensemble, donner un thème de déguisement pour chaque dîner, faire de la relaxation sur un CD... C'est l'occasion de resserrer un lien qui a pu se distendre.

Les nouvelles solidarités

Le confinement laisse des personnes fragiles encore plus démunies. Le bon sens et la solidarité de proximité engagent à venir en aide à nos voisins âgés ou malades par exemple, en prenant des nouvelles ou en proposant de faire leurs courses. Par leur isolement, certains restent cependant en dehors des solidarités. De même l'hôpital pourrait avoir besoin de volontaires afin d'effectuer des tâches non médicales pour soulager le personnel soignant.

Une plateforme d'appel à volontaires devrait voir le jour prochainement afin de mettre en lien les volontaires avec les besoins exprimés. Les jeunes en service civique ou en service national universel pourraient être les premiers concernés.

Les violences intrafamiliales

Le foyer familial est aussi le théâtre de nombreuses violences. Ce confinement, lié à la pandémie, mène à un risque accru de maltraitance envers les enfants. Ce n'est pas une raison pour fermer les yeux. Chacun doit se sentir investi du devoir de protéger ses voisins, en particulier les plus vulnérables.

Le défi de la garde alternée

Beaucoup de parents dont les enfants sont en garde alternée à la suite d'une séparation s'interrogent sur les possibilités d'adaptation de ces modes de garde avec les contraintes du confinement. Des messages clairs doivent être donnés par les autorités pour préciser les choses et éviter que cela devienne une source de conflits supplémentaires dans les familles.



PROPOSITION 8

Communiquer largement sur les numéros de téléphone gratuits 7 jours /7, 24 h / 24 : 119 (Enfance en danger) et 3919 (Violences faites aux femmes) qui restent ouverts.



PROPOSITION 9

En famille, établir une Charte du confinement.

S'organiser : Attention à la surcharge des femmes !

La double journée qui pèse majoritairement sur les femmes (travail et tâches ménagères/éducatives) est en passe de devenir une triple journée (télétravail, tâches ménagères/éducatives, école). La réalité reste problématique. Qui va assumer le soutien à la scolarité ? En 2010, Près des trois-quarts des soins aux enfants, de leur suivi scolaire ou du trajet d'accompagnement étaient réalisés par les mères. Le temps de suivi scolaire s'élevait en moyenne à 3 minutes pour les pères et à 8 minutes par les mères, le temps pour les loisirs avec les enfants à 11 minutes pour les pères, et à 13 minutes pour les mères³. Le confinement va singulièrement changer les temps parentaux. Ce suivi scolaire inédit, qui s'exerce alors que les parents sont tous les deux à la maison, est peut-être une opportunité pour que les pères s'investissent davantage sur le plan scolaire.

Par ailleurs, rappelons que les femmes vont être davantage sollicitées pour travailler à l'extérieur, car elles sont très majoritaires dans certains métiers en lien avec le virus : infirmières (88 %) ; caissières (90 %) ; personnel des Ehpad (90 %) ...



PROPOSITION 10

Veiller en famille, lorsque cela est possible, à partager le temps parental. Lorsque les deux parents sont présents, ils peuvent se répartir les matières, ou les jours, ou les enfants...

Rester en lien avec les autres

Il y a un enjeu à trouver de nouvelles façons d'être en lien. Les jeunes générations n'ont pas attendu la pandémie pour être en groupe virtuel le plus clair de leur temps. Elles vont continuer à le faire, comme nous le faisons aussi, et les outils numériques accompagnent ce besoin. Par exemple, l'opérateur de téléphonie Free fait passer son forfait minimal à 2 euros de 50 MO à 1 GO, pour faciliter les échanges.

Mais aussi, il y a un point à faire sur notre façon d'être physiquement ensemble. La dernière décennie nous a fait glisser vers une façon de plus en plus virtuelle de communiquer. Ce temps suspendu, outre le fait qu'il nous fait un peu plus mesurer combien nous tenons à nos proches, nous rappelant douloureusement que la vie est fragile et que les êtres chers doivent être protégés, nous donne une occasion unique d'être vraiment ensemble.

L'Italie nous a montré un visage très poétique de ses habitants à leurs fenêtres chantant en communion à 18 h. Séparés, mais en communion. C'est le moment de prendre du recul sur ce que nous voulons vivre et être les uns pour les autres.

³ Enquête INSEE, Emploi du temps, 2010-2011

VI. N'oublions pas les jeunes les plus fragiles : la situation tendue de la protection de l'enfance

Les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui accueillent des enfants pour assurer leur protection, sur la base de décisions judiciaires ou administratives, doivent évidemment rester ouverts, malgré la crise : les motifs qui ont conduit des magistrats ou des services sociaux à prendre des mesures de placement ou d'accompagnement rendent impossible la fermeture des services et, de fait, les enfants concernés ne peuvent pas être renvoyés dans leur famille.

Il faut saluer l'engagement exceptionnel des personnels de la Protection de l'Enfance qui se mobilisent pour poursuivre leur mission auprès des jeunes en fragilité dans un contexte particulièrement difficile. Jusqu'à présent, la réponse a été exemplaire, mais on peut s'interroger sur la capacité de notre système de protection de l'enfance à assurer dans la durée un encadrement de qualité pour les jeunes dans les conditions actuelles. Le risque de « surchauffe » est là.

Un surcroît d'activité et de tension chez les jeunes

Avec la fermeture des établissements scolaires, il faut accompagner les enfants 24 h sur 24, 7 jours sur 7, alors que les équipes ne sont pas dimensionnées pour cette prise en charge en journée. En temps normal, les jeunes sont une partie du temps à l'école. Avec la crise, ils sont là en permanence, dans les foyers, maisons d'enfants à caractère social... Malgré les activités de « continuité pédagogique » proposées par les établissements scolaires – et difficiles à mettre en place en protection de l'enfance –, les jeunes sont en partie désœuvrés. Les activités extérieures sont très limitées : on ne peut plus faire de sport ou d'activités en collectif... Les jeunes peuvent sortir faire du sport, avec un éducateur, mais par groupes de 4 maximum, avec un respect des distances de sécurité. Et certains sites ne bénéficient pas d'espaces protégés permettant ces activités limitées pour des jeunes seuls.

Le confinement peut générer un stress amplifié par le climat d'inquiétude général dans le pays. Cela devient difficilement supportable pour certains jeunes, dont les angoisses personnelles remontent, avec des comportements compliqués à gérer.

Un sous-dimensionnement des équipes

Cela est d'autant plus compliqué qu'une partie des professionnels de l'enfance ne peuvent plus travailler normalement : soit parce qu'ils doivent garder leurs enfants avec la fermeture des établissements scolaires, soit parce qu'ils doivent se protéger en raison de fragilités de santé (fragilités pulmonaires...), soit parce qu'ils sont eux-mêmes infectés ou susceptibles de l'être.

Dans certains cas, il serait nécessaire de réaffecter des personnels éducatifs travaillant dans le champ scolaire – éducateurs de jour, équipes de vie scolaire... – vers les établissements de la protection de l'enfance. A Apprentis d'Auteuil, des collaborateurs du siège national et des sièges régionaux viennent en support des établissements, sur de l'animation, du soutien scolaire... Il faut pour cela que les personnes puissent continuer de se déplacer.

Des consignes sanitaires difficiles à appliquer... en l'absence de matériel et d'espace

La crise vient mettre à mal les principes d'organisation qui permettent un fonctionnement fluide en temps normal. Il faut mettre en place des mesures de sécurité pour faire respecter « les gestes barrières », dans des lieux qui ne s'y prêtent pas nécessairement (par exemple, quand il y a plusieurs enfants par chambre). Cela est rendu encore plus difficile quand il y a suspicion de maladie ou maladie effective, avec la nécessité de confinement du jeune concerné. La difficulté vient aussi du manque de matériel. Les encadrants et personnels éducatifs sont exposés. Tout comme les jeunes. Les établissements n'ont souvent pas le matériel de protection suffisant : masques, gants, ge l...

Un enjeu d'éducation extrêmement fort : engagement et créativité

Cette situation exceptionnelle pousse les équipes éducatives à une créativité et un engagement renforcés. Il faut inventer de nouvelles animations, de nouvelles activités... Gérer l'urgence tout en préparant l'avenir. L'un des défis est d'éviter que la fermeture des écoles conduise des jeunes en difficulté à prendre trop de retard par rapport à des jeunes qui bénéficient d'un accompagnement familial.

Un autre défi est de continuer d'impliquer les jeunes dans les prises de décisions qui les concernent. La participation des enfants et des jeunes est un enjeu clé dans cette période de diminution générale des possibilités d'exercice des droits. Au sein de SOS Villages d'Enfants par exemple, les Espaces en Villages de Consultation des Jeunes (EVCJ) et l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) doivent s'adapter (notamment avec l'usage du numérique). On sait au combien le droit de participer aux décisions qui les concernent peut-être support et levier éducatif puissant.



PROPOSITION 11

Que les professionnels de la protection de l'enfance bénéficient des mêmes mesures de scolarisation ou de garde de leurs enfants que les professionnels du secteur médical, pour se consacrer à l'accompagnement des jeunes.

N.B. : Proposition mise en place par le Gouvernement le 24/03/2020



PROPOSITION 12

Doter massivement en matériel de protection (gants, gel, masques...) les établissements de protection de l'enfance.



PROPOSITION 13

Reconnaître officiellement que les professionnels de protection de l'enfance ont les mêmes autorisations de se déplacer que les personnels médicaux, en cas de durcissement des conditions de confinement.



PROPOSITION 14

Faciliter le basculement de personnels mobilisés en temps normal par l'encadrement des jeunes en milieu scolaire, vers la protection de l'enfance

CONCLUSION : voir plus loin que l'urgence

Gérer l'urgence et préparer l'avenir, c'est le défi des éducateurs en ce temps de confinement. Il ne faut perdre de vue ni les impératifs de l'instant, ni les impacts à moyen terme de cette crise.

Comme trop souvent, ce sont les plus fragiles qui seront les plus pénalisés si nous ne faisons rien. L'un des enjeux majeurs est de prévoir dès maintenant les moyens pour éviter le creusement des inégalités aujourd'hui et les conditions qui permettront de les compenser autant que possible à l'avenir.

Avec cette crise, nous découvrons aussi de nouvelles façons d'apprendre, de se former. En impliquant les parents, en misant sur l'inventivité des enseignants, en développant l'autonomie des jeunes. Ces leviers seront utiles pour la suite. Il faut espérer que nous saurons en tirer le meilleur parti sur le long terme.

Et, puisque le rythme de nos activités ralentit pour certains, c'est aussi l'occasion de prendre un peu de temps pour réfléchir ensemble à l'éducation que nous voulons pour demain. C'est tout l'enjeu des Etats Généraux de l'Éducation, une grande démarche citoyenne, lancée en novembre 2019 par VersLeHaut, avec plus de 70 acteurs éducatifs de tous horizons et des parrains et marraines inspirants.

Les événements liés à cette démarche sont suspendus pour le moment et reprendront à partir de juin prochain, mais la plateforme qui permet à tous les citoyens de partager leurs propositions est en ligne : www.etatsgeneraux-education.fr.

Face aux grands défis éducatifs, personne ne détient seul la solution. Vous avez une partie de la réponse ! Plus que jamais, c'est le moment de la partager !



PROPOSITION 15

Participer aux États Généraux de l'Éducation, grande démarche citoyenne pour améliorer l'éducation en France, en votant ou en partageant des propositions sur la plateforme www.etatsgeneraux-education.fr

Retrouvez toutes les publications de VersLeHaut sur www.verslehaut.org



Le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation

contact@verslehaut.org

Accélérateur 21 - 21 rue de la Vanne – 92120 Montrouge

Tel : 01 74 31 62 60

www.verslehaut.org

